



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : mairiedenancay@wanadoo.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2023

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 13

Votants : 13

Date de la convocation :

02/11/2023

Date d'affichage :

02/11/2023

***OBJET : Dénonciation de la
convention avec la
Commune de Vouzeron pour
la fourniture et la livraison
de repas à la cantine***

L'an deux mille vingt-trois
le neuf novembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER,
PINGUET, RAGOBERT, URBAIN.

Absents : Madame GUÉRU, Monsieur BARRÉ.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu avec des membres du conseil la Société Ansamble qui peut fournir et livrer les repas pour la cantine scolaire à un prix moindre que la Commune de Vouzeron.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
afin de réduire les dépenses du budget,
décide de dénoncer la convention avec la Commune de Vouzeron pour la fourniture et la livraison des repas à la cantine scolaire, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait à Nançay, le 10 novembre 2023

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 10 novembre 2023.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :